ROUBAIX

Cambriolage

Mardi, vers sept heures du soir, les époux Dupont Gustave, demeurant rue de Reims 37, trouvèrent en rentrant de leur travail, la porte de leur logis cambriolée.

Tous les meubles étaient fracturés et fouillés ; un coffret en fer renfermant une somme de 80 francs, des livrets de caisse d'épargne et deux obligations de la ville de Paris, ainsi qu'un portemonnaie contenant une somme de 10 francs, ont disparu.

Un écolier blessé

Mercredi matin, en se rendant en classe, le jeune Gené Fernand, âgé de 6 ans, demeurant rue Cuvier, 46, a été renversé, rue de Mouvaux, par un fiacre. Dans sa chute le pauvre enfant s'est luxé la cheville droite.

Entre auto et tram

L'automobile avarié mardi soir par un tramway électrique appartient à M. Joire, banquier à Tourcoing, et non à M. Gustave Wattinne, adjoint au maire.

Vol d'outils

Dans la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs ont dérobé, dans une maison en construction, rue du Manège, des outils de menuisier appartenant à M. Collette Jean, demeurant rue de Bouvines, 4.

Une enquête est ouverte par M. Delteil, commissaire de police du 2e arrondissement.

Tribunal de commerce

L'assemblée des électeurs au Tribunal de Roubaix est convoquée au Dimanche 22 Janvier 1905, à l'effet de procéder à la nomination de deux Juges suppléants dont les pouvoirs expireront en 1905.

Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le dimanche 5 février 1905.

L'élection des deux Juges suppléants aura lieu au scrutin de liste.

PRINCESSE MAKOKO SAVON Victor VAISSIER
BREVETÉ PARFUM EXQUIS

Caisse d'épargne de Roubaix

A l'occasion du Nouvel An, la Caisse sera fermée le dimanche 1er janvier 1905.

L'Automobile-Club du Nord

L'abondance de nos matières nous oblige à remettre à demain le compte-rendu de l'intéressante réunion générale de l'Automobile-Club du Nord, suivi d'un banquet et d'un magnifique concert.

Menus faits locaux

M. Maurice Vauschel, demeurant rue du Tilleul, 237, a trouvé un trousseau de trois clefs.

— Mercredi, entre cinq et six heures du soir, on s'est introduit dans le tambour de la porte d'entrée des bureaux de la Société anonyme, rue du Collège, et on a enlevé le vélo de M. Albert Delangle, 36 ans, coursier, demeurant rue de la Mackellerie, 99.

— Les agents Lemoine et Beronne ont mis en état d'arrestation, rue de Wasquehal, le nommé Louis Bonte, 27 ans, journalier, demeurant rue de Wasquehal, cour Darras, au Blanc-Seau, sous la double inculpation d'ivresse, outrage et rébellion.

— M. Germaine Deborme, demeurant rue des Longues-Haies, cour Bacs, 1, a trouvé une reconnaissance du Mont-de-Piété.

— M. Emile Verstraete, demeurant rue de la Guinguette, cour Mulliez, 41, a trouvé une clé de sûreté.

— Un réticule contenant un livret au nom de Léonie Hiéronsens, a été trouvé et déposé au 5e arrondissement par Mme Picavet, demeurant rue d'Alger, 75.

— Mlle Amanda Calonne, 20 ans, demeurant rue Daubenton, 33, tricoteuse chez M. Auguste Lepoutre, s'est fait une piqûre du médius de la main droite, 12 jours.

— M. Paul Coquelle, 39 ans, demeurant à Wattrelos, hameau du Saint-Liévin, homme de peine chez M. Paul Delmasure, a reçu de la part d'un de ses camarades, un coup de crochet à l'oeil droit en soulevant une balle. Trois semaines.

— M. Emile De Hagner, 23 ans, demeurant à Deynze (Belgique), découpeur chez MM. Pols et C., s'est fait une plaie par écrasement de l'annulaire de la main droite. Trois semaines.

— Alice Decuyper, 13 ans, demeurant 8, rue Villas à Tourcoing, apprentie chez M. G. Seltzer, a reçu une aiguille qu'elle tenait aux lèvres.

Le médecin ne peut se prononcer, mais jusqu'ici la petite imprudente ne souffre pas. Si l'aiguille ne touche pas un organe vital, cet accident est absolument sans danger.

Etat-Civil

Naissances du 29 décembre. — Yvonne Willaeys, r. Turgot, c. Roos 4. — Suzanne Puraye, r. Blanchemaille. — Georges Spruytte, boulev. de Cambrai, c. Selosse 19. — Raymond Ghyselinck, r. de la Vigne, c. Vanheveren 11. — Emile Deroubaix, r. Beruerd 112.

Décès du 29. — Léon Deswimaux, 16 mois, r. de l'Epeule, 1re cour Lampe. — Henriette Delbar, 3 mois, r. de l'Alma, Fort Wattel, 46. — Florence Demidelele, 10 jours, r. Labruyère, 21. — Jean-Bte Gallet, 76 ans, r. prof. r. de Barbieux. — Léon Vinois, 67 ans, tisserand, r. Blanchemaille. — Léon Boisut, 77 ans, s. prof., r. de Carihem. — Marie Sergheraert, 38 ans, ménagère, r. des L. Haies 389.

CROIX

PUNÉRAILLES. — Hier, à deux heures de l'après-midi, ont eu lieu, au milieu d'une très grande affluence de monde, les funérailles de M. Louis Gaberel, ancien comptable de la fabrique Holden, membre de la Ligue des Droits de l'Homme.

Le cercueil disparaissait sous des gerbes de fleurs et des couronnes parmi lesquelles celles envoyées par le personnel de la maison Holden et la Ligue des Droits de l'Homme.

M. Georges Gaberel, fils aîné du défunt, conduisait le deuil.

Dans la foule, qui suivait, nous avons remarqué : MM. Lecapitaine ; Blomme ; Henri Delcroix, maire d'Hem ; J. Guibal ; P. Taisne ; A. Chevalier, membre du Comité directeur de la Ligue ; Hector Simon, chevalier de la Légion d'honneur ; Bourbon, inspecteur primaire ; Salé, proviseur et Guignard, économe du lycée de Tourcoing ; Aug. Spriet, de Wasquehal ; Desbarbieux, maire de Croix ; G. Monvoisin et Lacquement, délégués cantonaux ; G. Rasses, président du Comité Radical de Croix ; Brisebout, Dessurcq, de Lys ; Mathon père ; Mlles Galandet, directrice et Dubois, professeur à l'Institut Sévigné ; de nombreux instituteurs et institutrices ; des délégations importantes de la Ligue des Droits de l'Homme et de la colonie anglaise de Croix.

Aucun discours, autre que celui du pasteur officiant, n'a été prononcé sur la tombe.

CLASSE 1904. — Le tableau des conscrits de la classe 1904 est affiché à la Mairie. Les intéressés sont invités à en prendre connaissance.

ASSISTANCE MÉDICALE. — A partir du 1er janvier prochain le service sera fait par MM. Barroyer et Demoulin, médecins.

Le territoire communal a été partagé en deux fractions qui se subdivisent ainsi :

Quartier du Centre et quartier de la Croix-Blanche et Makelleries.

Le signe [illegible] quartier [illegible] et se profile jusqu'[illegible]

M. Demoulin sera chargé du Centre et M. Barroyer du groupe de la Croix-Blanche et de la Makellerie.

UNION CHORALE. — Répétition générale, aujourd'hui vendredi 30 décembre, à 8 heures, au local, café Hurtebise.

ETAT CIVIL DU 29 DÉCEMBRE. — **Naissances.** — Les Descamps, r. de l'Alluette — Georges Limpens, r. de Belfort 21 — Maurice Vandersoupel, r. St-Jacques 43.

Décès. — Bernadette Angelo, 16 ans, bonnetière, r. Faidherbe 39.

SI VOUS VOULEZ
Manger avec appétit,
Reconforter votre sang,
Combattre l'Anémie avec succès,
Etre une Consommation agréable,
prenez avant chaque repas, un verre de l'excellent Vin de
BANYULS-TRILLES
Quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins aux Hommes, Dames et Enfants.
Dans tous les Cafés, les bons Estaminets, et chez les Entrepositaires.
Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 29 décembre

Le conseil municipal s'est réuni hier soir pour la continuation de ses travaux de la quatrième session ordinaire de 1904.

La séance est ouverte à neuf heures 15, sous la présidence de M. Gustave Dron, député-maire.

Vingt-huit conseillers sont présents.

Le procès-verbal de la séance de la précédente réunion est ajourné.

Espierre

Le Conseil vote le projet de budget dressé par MM. les ingénieurs pour l'épuration des eaux de l'Espierre. La part de Tourcoing dans ce projet de budget est de 10.904 fr. 40.

Usine à gaz

Le Conseil municipal autorise le Maire à passer marché pour la fourniture en 1905 de 40.000 kilos de tuyaux système Lavril, nécessaires à l'usine à gaz.

Abandon de recettes

La commune de Roncq devait au service des eaux une somme de 90 fr. pour emploi d'eau de la Lys à combattre un incendie. Cette commune s'étant refusée à payer la somme qui lui était réclamée la commission intercommunale des eaux a décidé d'abandonner cette recette.

Le conseil municipal de Roubaix a ratifié cette décision.

Le conseil de Tourcoing s'y range après une observation de M. le Maire.

Tramway

Lecture est donnée d'une lettre de M. le Directeur de la Compagnie des tramways de Roubaix-Tourcoing indiquant qu'il sera donné satisfaction aussitôt que possible au vœu formulé au sein du Conseil municipal demandant l'adjonction de voitures de remorque à certaines heures de la journée sur la ligne de la Croix-Rouge.

Domaine de la Bourgogne

La Commission des Hospices considérant qu'en raison de l'établissement du Sanatorium de la Bourgogne la contenance des terrains de culture n'était pas suffisante à la production des denrées nécessaires à la nourriture des hospitaux de la ferme-laiterie, a songé à acquérir des terres nouvelles.

Les parcelles à acquérir à un prix avantageux, se solderaient par une somme de 312.000 francs.

Cette acquisition serait payée au moyen d'aliénation de rentes.

Le conseil émet un avis favorable à l'opération.

Affichage municipal

M. Marius Houzieux ayant renoncé à se charger de l'affichage municipal et plusieurs demandes de concession du droit d'affichage dans parvenues à l'administration, la Commission des Finances sera appelée à les examiner.

Sauvegarde des nourrissons

La Sauvegarde des Nourrissons a fonctionné jusqu'ici au moyen d'une somme abandonnée par l'ancien Comité des Fourneaux économiques, 13 à 14.000 fr.

Il manque environ 10.000 francs.

Un crédit supplémentaire de pareille somme est voté.

Police d'assurances

Le Conseil autorise le Maire à signer la police d'assurance contre l'incendie de trois maisons acquises par la ville et situées rue de Châteubriand.

Répartiteurs des Contributions

Le Conseil établit la liste des candidats répartiteurs des contributions directes à soumettre au choix de M. le Préfet.

Cette liste est la même que celle de l'année écoulée à la seule différence que M. Dessouville remplace M. Ducoulombier qui n'accepte plus d'y figurer.

Rue du Levant

Le Conseil est appelé à examiner le projet de pavage dans la partie de la rue du Levant qui se trouve à pleine largeur par suite d'accord intervenu avec les propriétaires riverains.

Ce projet est adopté.

Place Thiers

Renvoi à la Commission de la voirie, de l'examen d'une pétition demandant l'établissement d'un aqueduc Place Thiers, entre la rue du Midi et le boulevard Gambetta.

Incidemment la question de déplacement du Champ de Foire dont se trouve saisie la Commission des Halles et marchés, se trouve soulevée et un échange d'observations a lieu entre le maire et de nombreux conseillers.

M. le Maire annonce qu'une protestation émanant de marchands forains est parvenue dans la journée, demandant à ce que la foire soit conservée place Charles Roussel et place de la République, quitte à envoyer le cirque au boulevard.

La commission sera à examiner cette protestation.

Ecole des Beaux-Arts

La Conseil vote un crédit supplémentaire de 20.000 fr. pour le règlement définitif de la construction de l'Ecole des Beaux-Arts dont le procès-verbal de réception est homologué.

Le supplément ci-dessus a été rendu nécessaire par suite de modifications aux plans primitifs qui avaient été dressés par M. Leroux.

Budget primitif communal pour 1905

Les prévisions budgétaires établies par le maire pour 1905 se balancent ainsi :

Recettes	4.272.375 19
Dépenses	4.269.533 74
Excédent de recettes	2.841 45

Le document financier est accompagné d'un rapport dont voici les principales considérations :

C'est la volonté d'établir des prévisions aussi exactes et aussi sincères que possible pour l'année prochaine, qui nous a conduits à retarder le dépôt du Budget de 1905. La tâche était d'autant moins aisée que le présent exercice accuse des mécomptes assez sérieux dans le rendement des recettes portées au budget précédent. Nos finances manquant en ce moment d'élasticité et nous sommes obligés d'y regarder de fort près, de restreindre les services dépensiers, d'apporter un contrôle vigilant et un grand souci d'économie dans la gestion de tous ceux qui rapportent, si nous ne voulons être acculés à une situation difficile.

Cet état de choses est-il spécial à Tourcoing, et quelles causes et à quelles circonstances doit-il être attribué ?

Il ne nous est pas possible aujourd'hui d'entrer dans de longues explications à cet égard ; nous nous bornerons à quelques indications sommaires suffisantes cependant pour éclairer les hommes de bonne foi qui voudront examiner sans parti pris notre situation financière.

Commençons par dire qu'il en est ainsi dans toutes les grandes villes, surtout dans notre région. Il y a donc des causes générales qui ont exercé partout la même influence, au nombre desquelles figurent une sorte de gêne des affaires commerciales et industrielles, se traduisant par arrêt dans le développement des constructions et dans toutes sortes, — le bouleversement apporté dans les recettes des octrois par la loi de dégrèvement des boissons hygiéniques — les exigences chaque jour plus grandes des services de Solidarité sociale, de l'hygiène et de l'Assistance publiques, des œuvres scolaires,.. Et qu'on ne prenne pas ignorance l'expression d'un regret, d'une critique cette constatation : de quelque prix qu'il faille payer les réformes qui donneront un peu plus de justice sociale et d'assistance aux malheureux, nous sommes de ceux qui n'entendent point reculer et marchander.

Nous nous empressons du reste de dire que Tourcoing aurait aisément fait face à ces charges sociales nouvelles, si des circonstances indépendantes de notre volonté n'étaient venues compliquer la situation.

Nous ne sommes pas assez loin de la terrible secousse de 1901 pour en avoir perdu le souvenir; nous pouvons espérer cependant qu'elle n'exercera plus sa répercussion sur l'année en cours et que les affaires industrielles et commerciales reprendraient leur marche normale, recouvreraient leur prosperité d'autrefois. Nous n'avions pas prévu qu'il faudrait subir les effets désastreux de cette grève de six mois qui a arrêté complètement une branche importante de notre production textilière. En même temps sévissait la crise cotonnière, provoquant un chômage qui était jusqu'alors inconnu dans nos filatures de coton. Qui donc sera surpris que deux ces conditions nos recettes d'octroi aient fléchi surtout sur les matériaux de construction.

Nous avions en outre escompté des recettes de tramways, qui devaient apporté à l'approbation de la convention a réduites dans une forte proportion. Notre Condition publique, concurrencée par les deux établissements de Roubaix, a vu aussi fléchir quelque peu ses recettes. Le Service des eaux n'est toujours pas très brillant.

L'Usine électrique, dont les résultats pour l'avenir n'annoncent comme devant être meilleurs a été jusqu'ici une source de déficit. L'Usine a gaz apporte heureusement un élément de profit qui n'atteint pas les proportions fantastiques que certains se figurent, mais qui contribue efficacement à l'équilibre de notre budget.

A côté de ce tableau peu réjouissant de nos recettes, nous avons en perspective un accroissement de nos dépenses.

« La Sauvegarde des Nourrissons » n'y figure que pour une somme de 30.000 fr., qui serait bien insuffisante si d'autres ressources ne venaient s'ajouter à cette fondation. Nul doute que le bien qu'elle est susceptible de faire ne finisse par avoir raison de cette sorte de conspiration de rancune qui marquerait Tourcoing d'un stigmate odieux et honteux si elle devait revêtir un caractère permanent ; nous ne voulons y voir qu'un accès de mauvaise humeur qui disparaîtra quand la saine raison reprendra ses droits sur la passion politique ou religieuse.

Les services préposés à la sécurité des personnes et des biens ont été plus largement dotés dans une proportion qui sera déjà sensible. De même pour les services d'hygiène, de comptabilité, etc., comme il en sera justifié aux différents chapitres.

Si laconique que soient ces considérations, elles suffiront à pénétrer nos collègues du Conseil municipal de la nécessité qui s'impose à tous de gérer les finances avec prudence, de nous aider à faire disparaître toute source de dépenses futiles.

On a pris un peu trop l'habitude de compter sur les subventions de la ville pour toutes sortes de choses, et l'initiative privée s'est émoussée plus qu'il ne convient, plus qu'en aucune autre ville. Il est temps d'enrayer ces tendances déplorables et, sans marchander les ressources nécessaires pour secourir les vraies misères, pour assurer la bonne marche de tous les services, nous devons faire comprendre à nos concitoyens qu'ils doivent un peu plus compter sur eux-mêmes et un peu moins sur les deniers publics, pour tout ce qui est d'utilité secondaire.

Nous avons dû prendre plus le devoir de nous montrer réservés dans l'emploi des ressources de la Ville que de nouvelles dépenses se présentent qu'il nous est impossible d'éviter.

Les unes consistent dans l'exécution d'engagements pris il y a huit ans, pour la construction de la gare ; nous devons dès maintenant prendre nos dispositions pour payer à la Compagnie du Nord les 1.190.000 francs de terrain qu'elle s'est engagée à nous céder et consacrer 5 ou 700.000 francs aux voies d'accès dont le détail vous sera donné dans une prochaine séance.

Nous avons en outre la bonne fortune de pouvoir réaliser dans des conditions acceptables ce projet de boulevard industriel auquel nous saurions renoncer sans compromettre l'avenir économique de Tourcoing. Il est de toute évidence que si nous ne donnions pas suite aux promesses de cessions consenties par les propriétaires, ce projet devrait être abandonné pour toujours. Aucun de vous ne saurait s'y résigner et nos concitoyens seraient en droit de juger sévèrement un pareil abandon.

Le gage de l'emprunt qu'il est indispensable de contracter est du reste constitué pour la plus grande partie par la taxe sur le pavage. Le Conseil municipal a récemment voté le rétablissement et que nous nous sommes bien gardé d'incorporer dans le budget.

Cette vue d'ensemble inspirera vos résolutions, Messieurs, comme elle nous a guidé dans l'établissement des propositions qui vous sont soumises. Nous dirons même, à ce propos, que nous ne saurions assez exprimer notre satisfaction des rapports confiants et sympathiques qui existent entre nous, entre le Conseil municipal et l'Administration qui a la lourde charge de diriger les services publics, parce que s'il en avait été autrement, nous n'aurions sans doute pu mener à bien la plupart de ses œuvres et de ses travaux qui, tous les points de vue, sont appelés à grandir et faire prospérer à Tourcoing.

Avec votre concours éclairé, avec les adjointes dévoués qui nous aident à diriger les affaires, avec la vigilance et le zèle de celui qui s'occupe particulièrement des finances, M. Salembien, nous saurons achever l'œuvre entreprise.

Passant à l'examen détaillé des chapitres, nous résumons ci-après les remarques nouvelles ils semblent devoir donner lieu.

Le rapport se poursuit par l'énumération d'une série d'articles des chapitres recettes et dépenses qui donnent lieu à observation.

La commission des finances, appelée à examiner les propositions budgétaires du maire, fait connaître au Conseil par l'organe de son rapporteur, M. Parsy, le résultat de son examen.

Voici le rapport de la commission des finances :

Messieurs,

Dans votre séance du 2 courant, vous avez renvoyé à l'examen de votre Commission des Finances le Budget présenté par M. le maire pour l'exercice 1905.

Cette Commission s'est réunie à cet effet à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Salembien, adjoint au maire.

J'ai l'honneur, au nom de la dite Commission, de proposer au Conseil municipal les modifications suivantes :

1. Art. 12. — Augmentation de traitement du dactylographe-expéditionnaire du service des Eaux, étant que nos démonstrateurs de porteurs à 1.000 fr., soit 100 fr. en plus que l'augmentation qui résulte des propositions de M. le Maire.

2. Art. 29. — Augmentation de 100 fr. au piqueur-surveillant, ce qui élève son traitement à 2.300 fr. Cette augmentation approuvée par l'administration municipale, avait été omise lors de la confection du budget.

3. Article 37. — Suppression de l'emploi de professeur des cours publics de physique et de chimie, étant donné que ces cours sont peu suivis et qu'il n'y a actuellement que cinq élèves dont deux du lycée. Il a semblé à la commission des Finances que la Ville ne pouvait continuer de faire un aussi grand sacrifice pour si peu d'élèves.

En conséquence, elle vous propose de modifier cet article de la façon suivante :

Supprimer l'emploi d'un professeur prévu pour 1000 fr. et conserver un préparateur qui serait préparateur-professeur aux appointements de 400 fr. Dépenses et frais divers 900 fr.

Ensemble 900 fr. au lieu de 1900 fr.

Pour les autres articles du budget, votre commission vous propose d'adopter les propositions présentées par M. le Maire.

La cambriole

Mardi dans la matinée profitant de l'absence des époux Delporte, rue de la Makellerie, qui tous deux travaillent dehors, un ou des malfaiteurs ont pénétré en leur domicile en démontant une fenêtre donnant sur le derrière de l'habitation.

Toutes les pièces de la maison ont été bouleversées et une somme de 75 fr. en numéraire renfermée dans un meuble a été soustraite.

Automobile contre calandre

Hier, vers midi 1/2, une calandre appartenant à M. Jules Nacke, batteur de tapis, rue de Lille, à Mouvaux, conduite par M. Henri Lefebvre, tapissier, rue du Bois, passait rue des Orphelins, quand survint une voiture automobile marchant à une allure très grande et qui rompons le calandre. L'un des brancards fut brisé et les harnais du cheval mis en pièces. Les dégâts s'élèvent à 150 fr. environ.

Le conducteur de l'auto ne s'est nullement inquiété de l'accident qu'il venait d'occasionner et fila à toute vitesse.

On a pu toutefois lire le numéro 448 qui porte cette automobile.

Tentative de vol sur une voiture

Hier, vers six heures 1/2 du matin, M. Dupont, cultivateur au Clinquet, avait arrêté sa voiture contenant beurre, œufs et lait, rue de Menin, le temps de servir un client. Lorsqu'il sortit de chez ce dernier, il aperçut deux individus qui se sauvaient après lui avoir dérobé un panier contenant du beurre.

M. Dupont s'élança à la poursuite de ces voleurs.

Un heureux hasard voulut que son frère, également cultivateur, qui venait avec sa voiture de l'extrémité opposée de la rue, survint à ce moment.

Il sauta à bas de son siège et s'empara de l'un des voleurs, lesquels avaient abandonné le panier de beurre.

Le malandrin arrêté se débattit tant et si bien qu'il parvint à faire lâcher prise à MM. Dupont.

Le volé rentra en possession de sa marchandise, c'était pour lui l'essentiel, car il s'est même abstenu de porter plainte.

Extradés

La gendarmerie de Tourcoing a remis entre les mains des autorités belges le nommé Alphonse Ytens Adolphe, 33 ans, manœuvrier, né à Beerlegem (Belgique), réclamé par le parquet de Gand pour vol qualifié.

Ce individu, qui venait d'Amiens, a été condamné à 10 ans de travaux forcés par défaut.

Le nommé Dupret, 31 ans, manœuvre, né à Roubaix, réclamé par le parquet de Courtrai pour excitation de mineurs à la débauche. Cette femme sort de la prison de Lille.

Vagabondage

Les gendarmes de Tourcoing ont arrêté hier le nommé Weiler Joncker, 25 ans, sans profession ni domicile, sous l'inculpation de vagabondage.

Le renouvellement de l'année

La municipalité informe les corps constitués et MM. les fonctionnaires qu'il n'y aura pas de réception à l'Hôtel de Ville le jour de l'an.

Octroi. — Habillement

Hier après-midi, il été procédé à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Emile Leconte, adjoint au Maire, assisté de MM. Auguste Ducoulombier et Jules Delespierre, conseillers municipaux, et en présence de M. Frelier, directeur de l'octroi, et Baité, receveur municipal, à l'adjudication, pour une période de trois années, de la fourniture des effets d'habillement des agents du service de l'octroi.

Ont soumissionné : MM. Desfossés, Niston et Cie de Paris, et Félix Boutry de Lille.

Ce dernier a été déclaré adjudicataire au rabais de 5,25 0/0.

Syndicat d'entrepreneurs du bâtiment

On nous fait la communication suivante :

Mercredi soir a eu lieu au café Moors, boulevard Gambetta, dans la grande salle de premier étage, la réunion de la plupart des entrepreneurs de Tourcoing, syndiqués ou non syndiqués. On sait toute l'importance de l'industrie du bâtiment dans notre ville qui compte plus de 250 entrepreneurs de toutes catégories. La réunion avait pour but de former à Tourcoing un syndicat général de l'industrie du bâtiment en s'en nommer la Commission administrative.

Ont été élus :

Président. — M. Augustin Masquilier fils, entrepreneur de travaux publics et particuliers, juge au tribunal de commerce.

Vice-Présidents. — M. Jules Lahousse, entrepreneur de charpente et menuiserie, membre de la chambre de commerce.

M. Léon Chaulry, entrepreneur de peinture et de vitrerie, membre du Conseil des Prud'hommes.

Trésorier. — M. Benjamin Destrebecq, entrepreneur de menuiserie.

Trésorier-adjoint. — M. Ch. Desnoyette fils, entrepreneur de menuiserie.

Secrétaire adjoint. — M. Ch. Tonnel, entrepreneur de plomberie et de vitrerie.

Membres. — MM. Louis Bonne, membre du Conseil des prud'hommes, entrepreneur de charpente et menuiserie. Charles Pérrut, entrepreneur de plomberie et de poêles à 1 000 fr., camps-Lamond, entrepreneur de peinture. Gustave Leclercq, entrepreneur de maçonnerie; Boucau-Demay, entrepreneur de serrurerie et de fumisterie.

Menus faits locaux

M. Frédéric Duponchel, 61 ans, tisseur chez Achille et Pierre Peffet, peigneurs, rue de Dunkerque, a eu le médius gauche mutilé dans un taux fond de lavoule. Plaie grave avec fracture de la phalangette. Docteur Dechert, 5 semaines.

— M. J.-B. Caes, 22 ans, manœuvre chez Dumortier, fabricant d'huiles, rue de Rotterdam a eu la main gauche prise sous un wagonnet. Plaie contuse de la face dorsale de la main avec fracture d'une métacarpe, plaie légère de l'avant bras. Docteur Desbonnets, 5 semaines.

— M. Arthur Honnet, 24 ans, frappeur, au service de la traction à la Compagnie du chemin de fer du Nord, a été blessé à l'index droit pendant son travail. Docteur Brunel, 15 jours.

— M. Victor Duthilleul, 50 ans, cardeur, chez Vandenberghe-Dusurmont, filateur, rue Sainte-Barbe, a reçu l'index droit pris dans le *Fuller-la bosse* de son métier. Plaies par ratissage. Docteur Desfosses, 15 jours.

— M. Gustave Vancoenelis, 21 ans, tisserand chez Léon Monnier, fabricant rue Nationale, a été blessé à la paume de la main droite. Docteur Desbonnets, 8 jours.

Chorale patoisante

LA CHORALE PATOISANTE TOURQUENNOISE. (Ancienne chorale la Jeunesse Joyeuse), siège chez le sieur Charles Avez, estaminet de la « Fanfare », rue du Moulin-Fagot, 66, a dans son assemblée générale du 28 courant renouvelé sa Commission pour l'année 1905 :

MM. Jacques Pinck, président; Daniel Dewast, vice-président; Albert Avez, chef; Edouard Desmeulier, secrétaire; Charles Avez, trésorier; Rémy Delcour, archiviste; Arthur Desrumeaux, Achille Dhoine, Commes. Emile Holvoet, commissaires; Charles Brochart, doyen; Auguste Tourillier, porte-drapeau.

Etat-Civil

Naissances du 29 décembre — Leclercq Marie, r. des Cinq-Voies — Tanghe Désiré, r. de Madagascar — Glorieux Albert, r. Nationale 122 — Delmotte Jean, r. de la Bourgogne, 51 — Denormes Henri, r. des Champs — Desrumaux Arthur, r. de Belfort 47.

Décès du 29. — Callens Jeanne, 29 jours, r. Achille-Testelin 122 — Roupin Henri, 8 mois, r. de la Cloche 2 — Mortreux Joseph, 2 mois, r. du Clinquet 43.

Théâtre municipal

Place Leverrier (Direction : A. Bouedette.) — Dimanche 1er janvier 1905, à l'occasion des fêtes de l'An, spectacle extraordinaire. A la demande générale : **Les Saltimbanques**, opérette à grand spectacle en 3 actes et 4 tableaux de M. Maurice Ordonneau, musique de Louis Ganne.

Les principaux rôles seront tenus par Mmes Armbruster, Moreno, Pégoulan, Chaillion, MM. Régis, Chancel, Cardon, Marty, etc.

Au 2e acte. — Grand défilé du cirque Malicorne, Fanfare, Grand ballet, divertissement, danses hongroises, Gitanes écossaises et persanes.

Orchestre du Grand-Théâtre municipal de Lille.

Prix des places : Fauteuils, 3 fr. — Parquets, 2 fr. — Galeries, 1 fr.

La location sera ouverte jusqu'à dimanche à midi.

RONCQ

PRISE D'UNE AUTOMOBILE PAR LA DOUANE. — Le sous-lieutenant de douanes Moreau, de la brigade de Roncq, accompagné du cinq préposés, a procédé mercredi soir à la prise importante d'une automobile contenant 200 kil. de tabac de Moravie, valeur 2.500 fr.

Les conducteurs ont pu prendre la fuite à travers champs. La voiture portait le numéro 169-D et a une valeur de 15 à 20.000 fr.

LES SPORTS

FOOT-BALL

Coupe H. Rousseau

Le premier match comptant pour la Coupe Rousseau a été joué hier soir entre les équipes premières de la Jeune France du Lycée de Tourcoing et l'équipe scolaire du Foot-Ball Club Mouscronnois.

La partie bien arbitrée par M. Denorme, arbitre officiel, a été menée rondement. Dès le début Mouscron attaque, mais Maingain, Gehu et les lycéens parlent à fond de train assaillir le but de Sax. Gehu marque un but. Mouscron attaque à son tour. Sur un coup franc Wibouch envoie le ballon sur la barre d'où il est repoussé dans le but de Leroy.

De belles courses sont faites de part et d'autre et les deux camps sont attaqués alternativement.

Lainé passe à Greciotqui marque un deuxième but. Mouscron 2. Puis Alexandre passe à Gehu qui marque un troisième but, décisif et égale Mouscron est fort attaqué et Lainé marque un troisième but bientôt suivi d'un quatrième par Gracioli. A la mi-temps, le Lycée compte 4 buts, Mouscron 1.

A la reprise, Mouscron essaie de forcer la défense de la J. F., mais ne réussit pas à marquer. Refoulés dans leur camp, les Lycéens ne peuvent empêcher Gehu de marquer un cinquième but.

Un penalty en faveur du Lycée et Alexandre marque le 6e. Mouscron joue courageusement et nous fait assister à de jolies passes, mais les efforts des vert et blanc, échouent devant la défense de la J. F. Mais Maingain, Gehu part en dribblant, déborde les arrières mouscronnois et marque le 7e but. Peu après Alexandre fait de nouveau dans le 8e buts à la J. F.

En résumé beau match, où Mouscron malgré sa défaite fait montre de réels progrès.

LILLE

Escamotage mystérieux d'une sacoche

Placre mal surveillé — Disparition de 1.100 francs et d'une bague

M. Danquette, ingénieur à Fumay, venu à Lille ces jours ci pour épouser une jeune fille de Lannoy, 200 rue de Tourcoing, était descendu à *l'Hôtel Moderne*, parvis St-Maurice.

Mardi, après la cérémonie nuptiale, les deux époux devaient partir pour leur voyage de noces : ils se rendaient à la gare en passant par l'Hôtel où M. Danquette avait laissé une valise.

Un landau de la maison Courtot les arrêta donc à l'entrée de l'Hôtel Moderne où M. et Mme Danquette entrèrent.

Profitant de cette courte relâche, le cocher Edouard Dersesse, alla, pour se parfaire, se rafraîchir à l'estaminet de la *Maison des Ouvriers*.

Les clients descendirent au bout de quelques minutes; il tapagna son siège et fouetta ses chevaux en route pour la gare.

Cinquante mètres parcourus, M. Danquette sauta à bas de la voiture en proie à une vive émotion : un poli sac de voyage en cuir à qui il avait confié une bague et 1100 francs en billets de banque, avait disparu avec le précieux dépôt.

Le cocher n'avait rien vu.

M. Chauvin, commissaire de police, immédiatement avisé, a ouvert une enquête.

GUÉRISON DES PLAIES par le BAUME SAINTE-GENEVIÈVE N° 2
15 ans de succès
Vendu dans toutes les pharmacies au prix de 1 franc 50 le Pot
Dépôt central : Pharmacie DUBUS, 1, rue des Arts, Lille. (évitez les imitations).
AVANT. APRÈS.
Jambe d'une personne guérie
Photographie prise avant et après le traitement par M. Dranier, artiste photographe, à Lille.

Femme grièvement brûlée

Nous avons relaté ces jours derniers le grave accident survenu chez M. François Castellain, cabaretier, et dont fut victime Mme Colette Dupuet, domicilée rue Gambetta, 23.

La malheureuse, grièvement brûlée au ventre, aux jambes et aux reins, par un chaudron encore ouvert qui s'était renversé au fond d'une casserolle qu'elle venait de retirer du feu, est décédée hier matin à l'hôpital de la Charité des suites de ses brûlures.

Les collisions

Mercredi soir, un messager de Roubaix, M. Charles Demaury, 8 heures, au face du n° 119 de la rue de Roubaix, le voiture de Mme Derin, marchande de pommes de terre frites.

Le marchandise et le récipient contenant la graisse ont été projetés sur le sol, mais il n'y a eu aucun accident de personne.

M. Demeury a indemnisé Mme Derin et a continué sa route.

FINANCES

Paris, le 28 décembre 1904.

Après un début en nouvelle hausse, le marché fléchit sur toute la ligne sur la réédition du bruit de l'assassinat de l'empereur de Russie.

Mais rien n'étant venu confirmer cette nouvelle, la Bourse s'est raffermie et la clôture s'effectue sur la plupart des valeurs aux environs des limites de la veille.

C'est avec raison qu'on appelle *la* « Mutual Life » la plus grande institution financière du monde entier. Une Compagnie d'assurances sur la vie qui, étant une mutuelle, a pu construire une propriété réalisable d'une valeur de près de deux milliards, sans actionnaires à rémunérer, est seule capable de proposer des polices avec les avantages inappréciables suivants :

Un homme âgé de 35 ans veut qu'à sa mort sa femme, âgée de 30 ans, touche toute sa vie durant une rente de 5.000 francs. Il prend une police de 100.000 francs à versements partiels continus avec distribution des bénéfices après vingt ans. D'abord, il ne payera qu'une prime annuelle de 2.234 francs, soit 454 francs de moins que pour l'assurance la moins chère, c'est-à-dire assurance ordinaire en cas de décès et sans participation aux bénéfices, des Compagnies par actions. Cette police comprend quatre cas :

1° Au décès de l'assuré la « Mutual Life » paie à la bénéficiaire une rente de 5.000 francs jusqu'à la fin de sa vie ;

2° Si la bénéficiaire ne survit pas vingt ans à l'assuré, les enfants ou ayants-droit désignés par le contrat recevront les versements annuels restant à effectuer jusqu'au total de 100.000 fr. ;

3° Si la bénéficiaire meurt avant l'assuré, les versements continueront, à partir du décès de ce dernier, les vingt annuités de 5.000 francs garanties par le contrat ;

4° En cas de vie, l'assuré peut bénéficier lui-même du seul option, son contrat peut être rachetés, ou servir de gage pour un emprunt à partir de trois primes versées. Et, s'il vit après le terme des vingt ans, il retrouvera et au-delà le montant de ses primes.

De semblables polices ne sont-elles pas justement nommées « Les polices protectrices par excellence ? » r.

LES DRAGÉES de Santé DUBUS
honorées de 7 médailles d'or et de 2 diplômes d'honneur et de grand prix, en récompense de leur valeur, conviennent au bon fonctionnement de l'estomac et des voies intestinales. Elles sont recommandées dans la constipation, les maux de tête, les douleurs, les migraines, les digestions difficiles, etc.
Chaque boîte contient cent Dragées et coûte 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies, et au dépôt central, Ancienne Pharmacie Delezenne, 7, rue des Arts, à Lille.
Observation : Le succès de cette spécialité a fait naître de nombreuses imitations. Ne vous laissez pas tromper, le seul Vermifuge marqué porte le nom de Dubus sur l'étiquette et la bande de garantie de chaque boîte.

LAINES

Roubaix, 29 décembre, à midi. — Côte officielle du peigné. « Type unique ».

1904 : Décembre, *n. ass.*

1905 : Janvier, 5.25; février, 5.25; mars, 5.275; avril, 5.275; mai, 5.287; juin, 5.30; juillet, 5.30; août, 5.30; septembre, 5.30; octobre, 5.30; novembre,